


Fonds à capital garanti NELL SAFE INVEST

*“La performance...
en toute sécurité !”*

NELL SAFE INVEST, C'EST :

-  Votre capital garanti à 100% en permanence
- La performance des marchés financiers
- Une participation aux bénéfices annuels

RENDEMENT NET 2007 : 5%*

RENDEMENT NET 2008 : 1,45%*

RENDEMENT NET 2009 : 2,50%*

RENDEMENT NET 2010 : 3,00%*

RENDEMENT NET 2011 : 1,00%*

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Nell Safe Invest investit au minimum 60% en obligations d'émetteurs de premier ordre et au maximum 40% en actions.

DISPONIBILITÉ

Vous pouvez sortir à tout moment de **Nell Safe Invest**, sans frais de sortie.

PANACHAGE

Nell Safe Invest peut à tout moment être combiné, à l'intérieur du même contrat d'assurance, aux autres fonds commercialisés par **Nell** (Nell -Safe +, fonds ouverts et fonds structurés). L'arbitrage entre les différents fonds peut être réalisé une fois par an gratuitement.

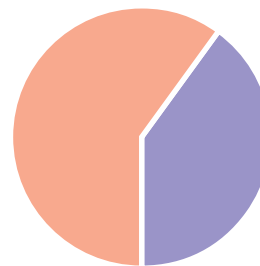
GESTION

Nell Safe Invest est géré par **La Française AM**, filiale du **Crédit Mutuel Nord Europe** (CMNE), membre du 4^{ème} Groupe bancaire français.

La Française AM gère plus de 35 milliards d'euros et plus de 100 fonds pour le compte du **CMNE**.



minimum 60% en obligations
d'émetteurs de premier ordre



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type : fonds interne collectif à capital garanti.

Gestionnaire : **La Française AM**

Devise : EURO

Type de part : Unités de compte (UC)

Composition du fonds interne : minimum 60% en obligations, maximum 40% en actions.

L'investissement dans le fonds Nell Safe Invest ne peut se faire que par la souscription du contrat d'assurance vie Myriad ou BKCP Opportunities.

Pour plus d'information, nous vous conseillons de consulter les conditions générales ainsi que la Fiche d'information Financière du contrat d'assurance vie.

Politique de gestion : L'objectif premier de ce fonds est la recherche d'une bonne performance. Pour cela, une partie du portefeuille sera consacrée à des investissements en actions. L'objectif de sécurité et de régularité sera assuré par une dominante obligatoire dans la politique d'investissement. Chaque année, une participation aux bénéfices sera attribuée en fonction des performances du fonds.

Frais de gestion : 0,8% prélevé à l'intérieur du fonds (pas de prélèvement de frais de gestion sur le contrat d'assurance).

Frais sur versement : l'assureur prélève sur chaque versement, net de taxes éventuelles, des frais de 5 % maximum.

Régime fiscal : en matière de fiscalité, les dispositions légales et réglementaires du pays de résidence du souscripteur et/ou bénéficiaires sont d'application.